

1

Portrait

Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze



1 *Portrait*
Grand Site Salagou -
Cirque de Mourèze


CANDIDATURE AU LABEL
GRAND SITE DE FRANCE

Sommaire



Carte d'identité du Grand Site p. 7

A Un Grand Site aux patrimoines d'exception

- 1 Vue panoramique des paysages du Grand Site** p. 12
- 2 Un patrimoine géologique et paléontologique d'intérêt international** p. 16
 - 2.1 Un livre de géologie à ciel ouvert p. 16
 - 2.2 Paléontologie : aux origines de la vie p. 17
- 3 Une identité méditerranéenne forte** p. 18
 - 3.1 L'eau, une identité séculaire p. 18
 - 3.2 Une diversité de milieux naturels méditerranéens p. 20
 - 3.3 Habitat, forme urbaine et démographie p. 22
 - 3.4 Patrimoine vernaculaire languedocien et patrimoines historique, industriel et minier p. 24

B Un Grand Site à l'histoire mouvementée et aux caractéristiques singulières

- 1 Un territoire de luttes et d'engagement** p. 30
 - 1.1 1969 – la mise en eau du lac : un coup de théâtre paysager p. 30
 - 1.2 Les expropriations et la désorganisation de la vie locale p. 31
 - 1.3 Du projet de golf-hôtel au classement du site p. 32
 - 1.4 D'un site classé à un site géré : création du Syndicat mixte p. 33
 - 1.5 L'esprit des lieux, pour construire une culture commune p. 34
- 2 Un Grand Site aux dispositions uniques** p. 35
 - 2.1 Un Grand Site habité p. 35
 - 2.2 Un village entièrement classé : Celles p. 35
 - 2.3 Un périmètre de Grand Site calqué sur les périmètres réglementaires p. 36
 - 2.4 Un Domaine Départemental de 1800 hectares en cœur de site p. 37

C Un Grand Site inspirant et animé

- 1 Terre, air et eau : un territoire idéal, à l'année pour les activités de pleine nature** p. 40
 - 1.1 Des reliefs réputés pour la pratique du vélo p. 40
 - 1.2 Des activités de randonnées ; pédestres, équestres et trails p. 41
 - 1.3 Le lac et les rivières pour toutes les activités nautiques et la pêche p. 42
 - 1.4 Des sommets pour la pratique du vol libre p. 42
 - 1.5 Des parois rocheuses pour l'escalade p. 42
- 2 Un Grand Site, terre d'animations** p. 43
 - 2.1 Une production agricole dans l'esprit des lieux, à partager p. 43
 - 2.2 Des savoir-faire exceptionnels : les artisans d'art du Grand Site p. 43
 - 2.3 Des manifestations culturelles et sportives p. 44
- 3 Un Grand Site, source d'inspiration pour les artistes** p. 46
 - 3.1 La littérature, la peinture et la photographie au service de la résilience p. 46
 - 3.2 Le 7^e art et les tournages p. 48

Carte d'identité du Grand Site

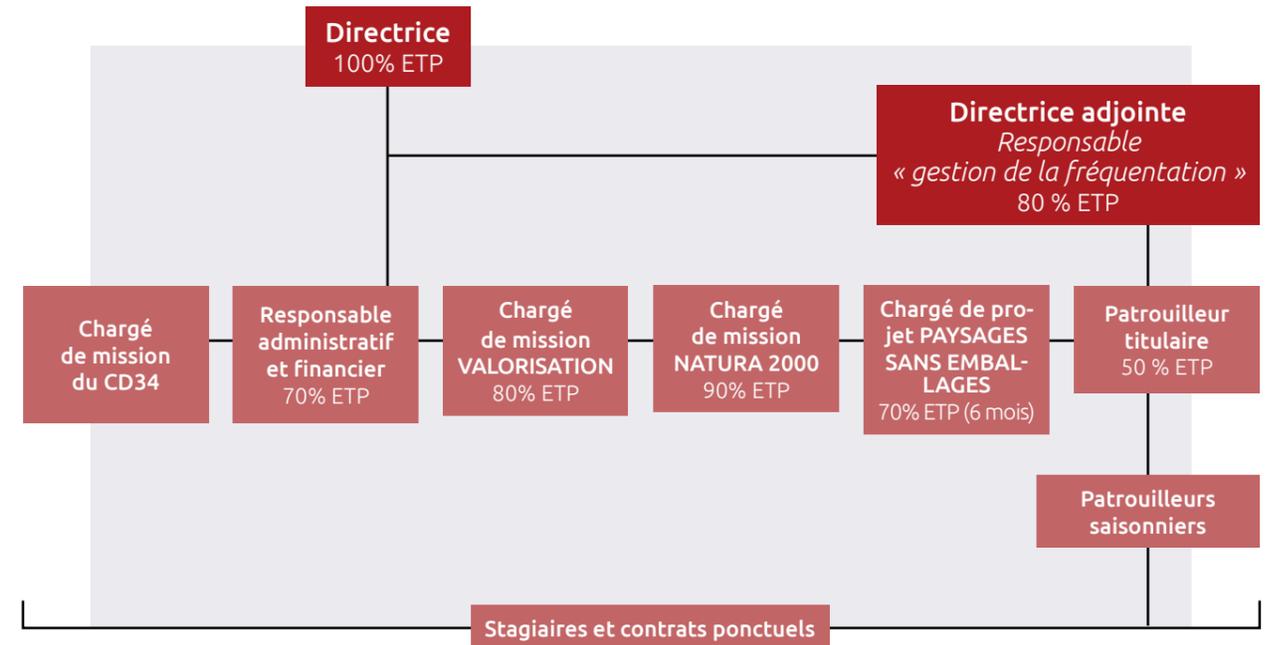
Localisation



Périmètre



Organigramme Équipe fonctionnelle Juin 2023



Région :
Occitanie

Département :
Hérault

Communautés de Communes :
CC du Clermontais – CC Grand Orb – CC Lodévois et Larzac

Superficie : 11 650 ha
1800 ha pour le Domaine Départemental du Salagou
750 ha de lac.

Une quarantaine d'hectares propriété du Département à Villeneuve

Population :
1500 habitants

Visiteurs :
Environ 550 000 visiteurs/an

Nombre de communes :
17 communes

dont 7 intégralement : Brenas, Celles, Liausson, Mérifons, Octon, Salasc, Villeneuve

et 10 partiellement : Cabrières, Carlencas-et-Levas, Clermont-l'Hérault, Lacoste, Le Puech, Mourèze, Péret, Pézènes-les-Mines, Valmascle

3 villes d'importance régionale bordent le Grand Site :
Bédarieux à l'est, Clermont-l'Hérault à l'ouest et Lodève au nord.

Espèces emblématiques :
Blongios nain, Aigle de Bonelli, Outarde canepetière, Minioptère de Schreibers, Murin de Capaccini, Petit et Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées.

Monuments historiques :

Notre Dame de Roubignac, Saint-Pierre de Mérifons, Château de Lauzière, Dolmens de Toucou, Manufacture de Villeneuve (SPR)

Sites géologiques inclus dans le Géoparc Terres d'Hérault :

Cirque de Mourèze dans les dolomies bathoniennes, Dalle permienne à empreintes de reptiles de La Lieude, Neck et dyke plio-quatenaire du Salagou, Ruffes permienes du Lodévois, Mine de cuivre carbonifère de Cabrières, Stratotype dévonien-carbonifère de la Serre, Coupe dans le Paléozoïque au pic de Vissoy, Bassin permien de Lodève, Dalle à empreintes de reptiles permien, dite de la COGEMA, Plateau basaltique plio-pléistocène de l'Auvergne, Plateau basaltique plio-pléistocène du Cayroux.

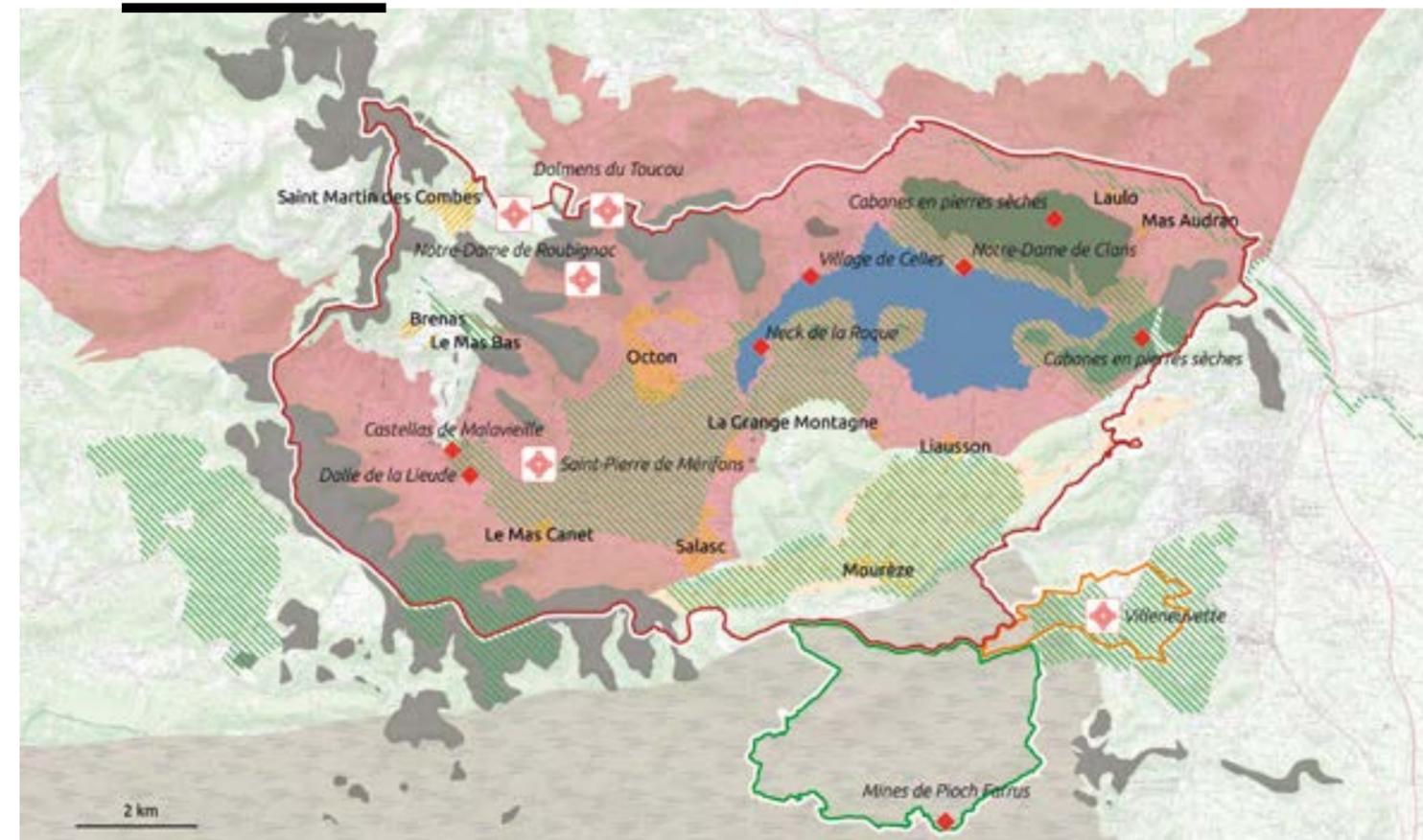


A *Un Grand Site*
aux patrimoines
d'exception



Les hauts plateaux dominant la vallée du Salagou et le cirque de Mourèze marquent les limites tout en relief du Grand Site. Les parcours et points de vue les plus fameux rythment sa découverte, par séquences très pittoresques qui offrent d'impressionnantes visions panoramiques. Par contraste, en plaine et dans les vallons, la succession des plans, leur imbrication, raccourcit les distances, rapproche les éléments et crée une intimité du paysage. L'aridité du climat, les phénomènes particulièrement marqués d'érosion ont maintenu des paysages très ouverts qui donnent au Grand Site toute son ampleur. En opposition saisissante avec ses eaux bleues, le lac fait ressortir l'omniprésence du minéral rouge. Cette roche, la « ruffe », concentre un patrimoine géologique et paléontologique d'intérêt international. Le cirque de Mourèze, formation dolomitique spectaculaire, vient répondre par ses structures verticales blanches aux lignes horizontales rouges du lac et de la vallée du Salagou. Les patrimoines exceptionnels du Grand Site sont vecteurs d'une identité méditerranéenne forte. Ces grands paysages ouverts, aux milieux écorchés, accueillent une faune et une flore méditerranéennes, voire sahéliennes, rares et remarquables. L'agriculture relativement dynamique contribue à entretenir les paysages. Les silhouettes des villages et une architecture languedocienne typique participent à l'harmonie et l'unité du territoire. L'ensemble de ces richesses a été reconnu et valorisé par les réglementations idoines.

Valeur patrimoniale

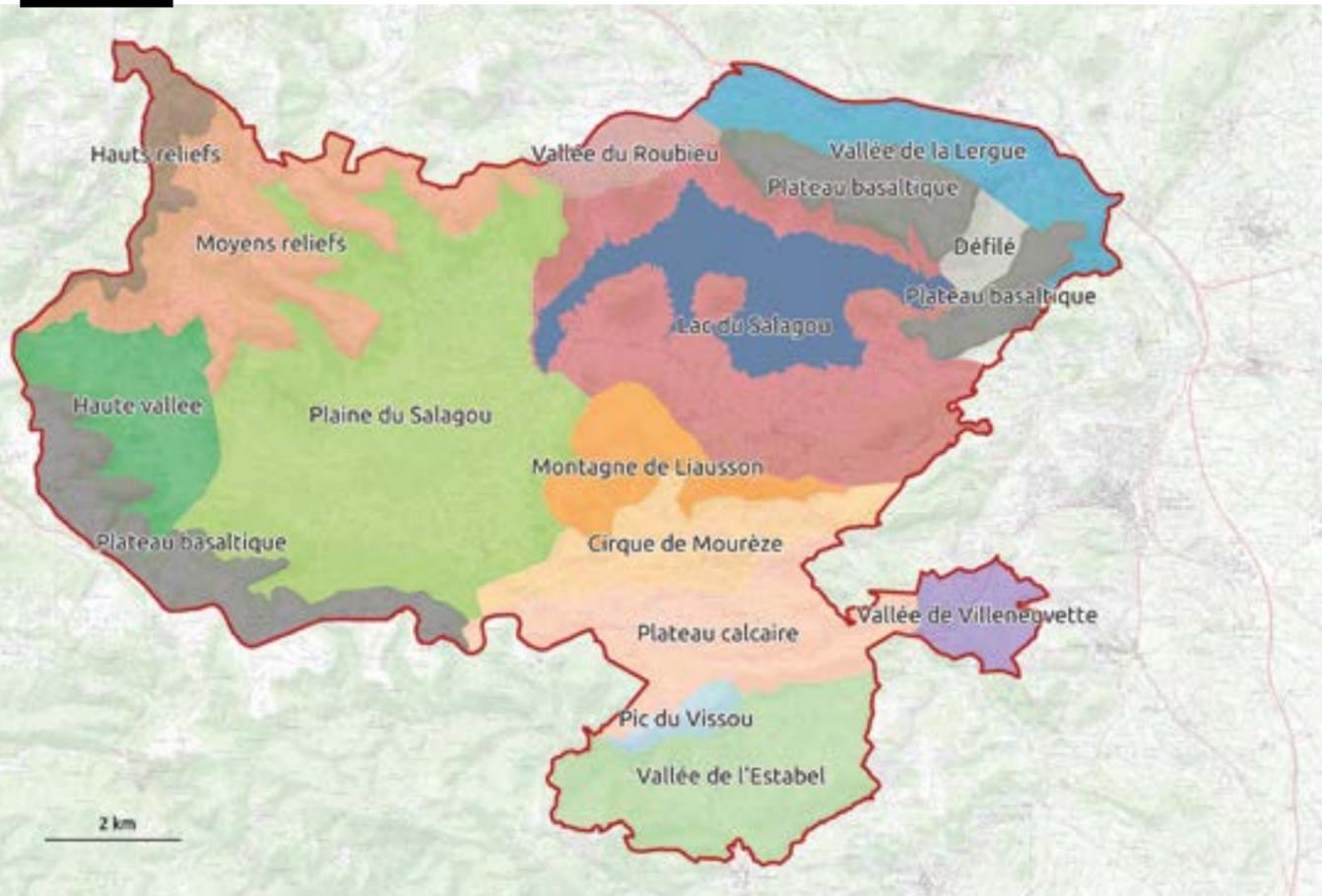


1

Vue panoramique des paysages du Grand Site

Les reliefs formant écriin autour des vallées du Salagou, de l'Estabel et de Villeneuveville culminent au mont Liausson (535m) et au pic du Vissou (480m). Ce carrefour géologique et humain est riche d'une diversité de roches chamarrées qui se combinent dans les paysages et dans les constructions.

Unités paysagères

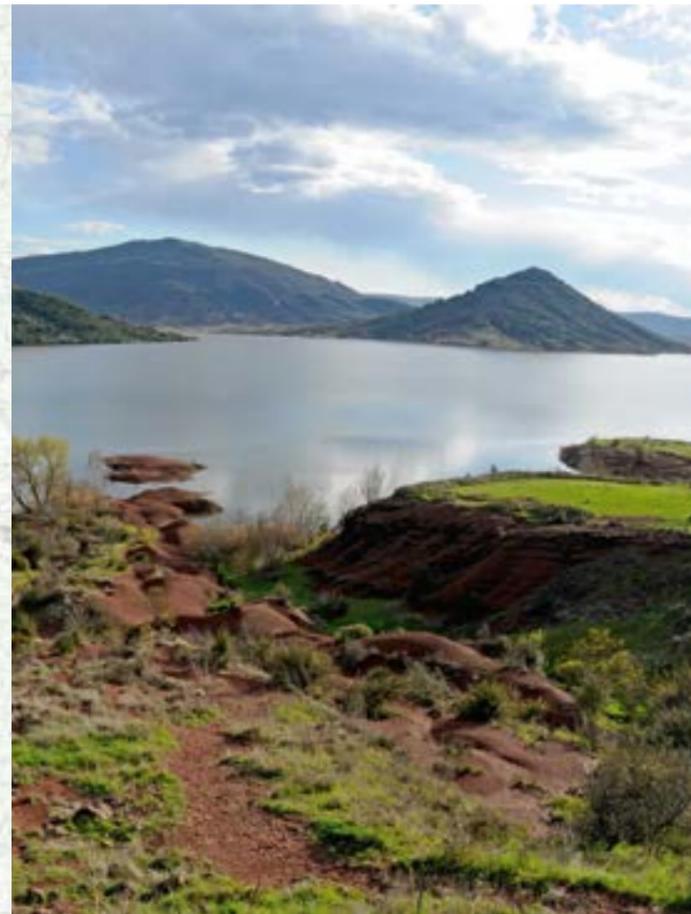


Grand Site/Site classé
Villages

SMOS, Décembre 2014

1.1 Le lac du Salagou

Cerné de reliefs l'isolant du monde, le miroir du lac est un point focal. Même dissimulé, il reste souvent la raison principale d'une première découverte du site. L'horizontale du plan d'eau, mettant en évidence les reliefs des presqu'îles et les plateaux environnants, contraste avec la verticalité du cirque de Mourèze.



1.2 La plaine agricole du Salagou

À l'image du lac, la plaine du Salagou est ceinturée de ruffes rouges ravinées et dominées par monts et plateaux basaltiques. Une mosaïque agricole est rythmée par des murets, des haies et des alignements définissant des espaces intimes.



1.3 Les plateaux basaltiques : Auverne, Germane au nord et Carlencas au sud

Ces plateaux, s'ils sont distincts et séparés de plusieurs kilomètres, s'étagent le long de la vallée du Salagou, délimitant le site, jouant un rôle d'écran et/ou d'écriin. Ces plateaux de basaltes sont essentiellement des espaces pastoraux et viticoles. Clapas, murets et cabanes en pierres sèches s'y rencontrent fréquemment, témoins de l'occupation humaine au cours des siècles.



1.4
La haute vallée du Salagou et les hauts et moyens reliefs d'Octon

Le Mourel au nord de la commune d'Octon culmine à 699 mètres. Une série de crêtes arrondies descend par des plateaux intermédiaires jusqu'au bord de la vallée du Salagou. Un paysage agro-pastoral aux pentes boisées s'y épanouit.



1.6
Le cirque de Mourèze et le mont Liausson

Ici la couleur dominante est le blanc. Le village de Mourèze, le chaos dolomitique et le mont Liausson, émergent d'un couvert végétal de pins et de chênes verts. Dégagés par l'érosion, ces rochers ont un pouvoir évocateur variant du poétique au fantastique. Cette curiosité naturelle a retenu l'attention depuis bien longtemps.

Emile Bonnet (1842-1948) dans le tome I de la « Géographie générale du Département de l'Hérault (Société languedocienne de géographie, 1891) signale la singularité de Mourèze « ... c'est en dehors de la région des grands causses, dans le petit vallon de la Dourbie, au village de Mourèze, près de Clermont, que se trouve le plus curieux échantillon que possède notre département, en fait de château féérique de ce genre. Mourèze est resté pendant longtemps le type classique de ces cités dolomitiques ».

1.5
La vallée de la Lergue

Aux pieds des versants nord des plateaux de Germane et de l'Auverne, la vallée de la Lergue, limite du territoire du Grand Site, longe l'autoroute A75. Rythmés par des hameaux habités, vignes, cultures de plein champs et vergers longent la rivière.



1.7
La vallée de Villeneuveville

La petite vallée viticole enveloppe l'ancienne Manufacture royale, perle architecturale ayant rejoint récemment le Grand Site. Un paysage typiquement languedocien est ici illustré : agencement de vignes, mûriers, figuiers, arbres d'essences rares et platanes centenaires.



1.8
La vallée de l'Estabel

Du piémont du Vissou aux portes du village de Cabrières, la vallée viticole est drainée par la Boyne et le Vallat Grand, marqués par la ripisylve. Typique du bas Languedoc, le paysage est ponctué de nombreux mazets, capitelles, sources et anciens moulins.



1.9
Les pics du Vissou et Vissounel

Comme un signal, les falaises blanches du pic de Vissou dominant une série de reliefs calcaires plus modestes, essentiellement boisés de chênes et de pins. Dans les dépressions, se nichent des terroirs de vignes intimes.

Le pic de Vissou est un site classé de 2 000 ha par décret SI00000666 du 20 mars 2002. L'inspecteur des Sites décrit dans son rapport de classement :

« ...une conjonction de phénomènes naturels, en particulier géologiques, conjuguée au lent et talentueux modelage du terroir par des générations successives ont généré un paysage remarquable, ainsi que nombre de richesses plus secrètes, mais tout aussi exceptionnelles, qu'elles relèvent de la géologie, de la paléontologie ou de l'archéologie ».



2 Un patrimoine géologique et paléontologique d'intérêt international

Ici, le minéral domine. Contrastes de formes, de textures, de couleurs et d'émotions, cette charpente bigarrée est source d'étonnement et objet de l'attention des scientifiques.

2.1 Un livre de géologie à ciel ouvert

Durant l'ère primaire, il y a environ 500 millions d'années, la formation d'une chaîne de montagne, appelée hercynienne s'étendait sur une grande partie de l'Europe. Sur le secteur, cette chaîne a produit un empilement de blocs de plusieurs centaines de mètres formant un véritable puzzle nommé « les écailles de Cabrières » que l'on peut observer aujourd'hui autour de Cabrières et du Vissou. Les strates géologiques présentes ont été comprimées, déformées, jusqu'à des plis couchés, des plaques de calcaire ont été déplacées, voire retournées. On constate en effet une succession chronologique inversée. Des failles importantes découpant ces terrains ont favorisé ces retournements.

Fin de l'ère primaire (299 à 251 millions d'années), la roche rouge du bassin permien de Lodève formée par l'accumulation de sédiments provenant de l'érosion des reliefs de la chaîne hercynienne est présente dans toute la vallée du Salagou. Appelée localement ruffe, elle doit sa couleur rouge à la présence d'oxyde de fer. Cette pélite ou argilite (grès fin, argileux) s'accumule alors sous un climat tropical sur plus de 2000 mètres d'épaisseur.

À l'ère secondaire, les ruffes sont recouvertes d'une mer chaude et les dépôts calcaires s'accumulent. Les dolomies du cirque de Mourèze se forment alors. Plus tard, l'eau a dissout en partie ces calcaires (carbonates de calcium et de magnésium), libérant des sables au pied des reliefs ruiniformes caractéristiques.

À l'ère tertiaire, l'émergence des Pyrénées puis des Alpes soulève, bascule et fissure cette bordure méridionale du Massif Central : les causses se disloquent, faisant apparaître très largement la ruffe.

À l'ère quaternaire (2 à 1,5 millions d'années), des bouches volcaniques crachent des tonnes de lave qui



s'écoulent et s'amoncellent en couches épaisses dans les plaines d'alors. L'érosion, peu à peu, efface les volcans, seuls les couloirs d'alimentation où circule le magma (ou filons de basaltes) sont dégagés de la ruffe à nouveau mise à nu. Cette inversion de relief est visible aujourd'hui : les sommets et plateaux de la vallée du Salagou sont couronnés de basalte, correspondant aux plaines du temps du volcanisme.

Cette succession d'épisodes géologiques est très lisible dans le grand paysage et donne au Grand Site **une valeur hautement pédagogique pour la compréhension de la formation des paysages**. Aussi les géologues recommandent-ils le Salagou comme un véritable livre de géologie à ciel ouvert. L'ensemble du site est au cœur du Géoparc « Terres d'Hérault ».

Dans les villages, les constructions aux moellons de basalte, de ruffe, de calcaire et leurs enduits teintés esquissent un portrait de la géologie du Grand Site.



Le pic de Vissou, un casse-tête géologique

Ici, les déformations et les déplacements des strates sont considérables. Ce désordre est dû à des plissements importants, à un véritable empilement de plis. Certains se sont fracturés, donnant d'énormes blocs qui ont été transportés, à plusieurs kilomètres sur des nappes de charriage. Quelques blocs ont même été retournés, comme le pic du Vissou. La vénérable Société géologiques de France a fait l'ascension du Vissou en 1868 et en 1899, et de nombreuses fois au cours du XX^e siècle pour tenter de résoudre cette énigme géologique. Réputé en fossiles, le pic du Vissou, prolongé à l'ouest par le Vissounel présente des roches noires, des schistes, vers le nord, surplombant les dolomies du cirque de Mourèze.



2.2 Paléontologie : aux origines de la vie

Discrètes pour le profane, mais d'intérêt paléontologique de niveau international, des traces fossiles sont inscrites dans la ruffe. Bien avant les dinosaures, des reptiles ont laissé leurs empreintes, à l'instar de dizaines d'espèces. Les fossiles de libellules géantes ou de fougères arborescentes évoquent des paysages disparus.

L'intérêt paléontologique majeur du site réside dans la présence d'ichnofossiles sur une vaste dalle au lieu-dit "La Lieude", découverte dans les années 1980. Ces empreintes de pas appartiennent à une série d'animaux très particuliers puisqu'ils sont en France les premiers témoins connus des "Thérapsides", considérés comme des ancêtres des mammifères du monde présent. Les mammifères apparaissent 20 millions d'années plus tard. Ces empreintes constituent un exemple pédagogique précieux non seulement pour les chercheurs et les universitaires, mais également pour les scolaires et le grand public.

D'autres traces fossiles dispersées sur l'ensemble de la vallée du Salagou donnent des indications sur le climat, la flore et la faune à l'époque permienne.

Agrandi et renouvelé en 2019, le musée de Lodève présente des collections prélevées localement qui couvrent une très vaste période de l'histoire de la Terre (540 millions d'années). Plusieurs salles sont consacrées au territoire du Grand Site dont une restitution proche de la dalle de la Lieude et une présentation virtuelle des animaux de l'époque.

Peu à peu, ces vastes espaces minéraux, colonisés par les êtres vivants et notamment par les hommes, ont "construit" les paysages méditerranéens.

3 Une identité méditerranéenne forte

Un climat ensoleillé, aux pluies soudaines prédispose certaines espèces animales et végétales à s'installer et poussent les êtres humains à s'adapter.

3.1 L'eau, une identité séculaire

Les événements géologiques influent sur les circulations d'eau, alimentant le débit des sources et des cours d'eau. La faille dite des Cévennes coupe à angle droit le chapelet de formations volcaniques. Salasc est connu pour ses nombreuses sources, ses fontaines étonnantes dans un paysage méditerranéen sec. La faille de Salasc met ici en contact les dolomies de Mourèze, roche perméable, aux argilites ou ruffes du permien qui sont imperméables.

Les sources du Salagou se situent au col de la Merquièrre, aux confins des communes de Brénas, Dio-et-Valquières et Carlenca-et-Levas. Dominé par le basalte, le Salagou serpente dans la vallée, éclairée au printemps par le jaune des genêts.

À Cabrières, failles et cassures guident la sortie des eaux de la source chaude de l'Estabel.

Situé en zone méditerranéenne, le territoire subit un climat aux longues périodes de sécheresse alternant avec des pluies soudaines et abondantes. La ruffe est une roche imperméable retenant l'eau : le lac artificiel du Salagou profite de cette propriété. Ce réservoir permet d'écarter en aval les crues violentes du fleuve Hérault. L'autre caractère de la ruffe est son érosion rapide formant de véritables canyons rouges, typiques des paysages de la moyenne vallée du Salagou.



La source de l'Estabel - Cabrières



L'eau à l'origine de Villeneuve

L'emplacement de Villeneuve a été choisi pour la présence et la qualité de l'eau, nécessaire à l'industrie drapière du XVII^e siècle. L'eau, principale source d'énergie de la manufacture royale a été mise en valeur au cours de sa vie industrielle par la création d'un réseau hydraulique considérable (réseau de béals, siphons, grand bassin, aqueduc du Pont de l'amour, buffet d'eau, vivier...). Ce réseau a permis à la manufacture de suivre l'évolution des techniques en adoptant successivement la vapeur, puis l'électricité pour fournir l'énergie nécessaire à ses activités. L'eau en abondance a permis également d'irriguer des jardins ouvriers. Aujourd'hui, ce réseau hydraulique permet d'adapter les installations à des projets nouveaux notamment en réhabilitant le vivier en zone humide destinée à la préservation d'espèces protégées (triton marbré, chauve-souris...), et en projetant la restauration des béals pour canaliser les eaux de pluie, les stocker et les valoriser.

Cette eau précieuse a mobilisé le savoir-faire des habitants : à chaque époque, les aménagements pour la recueillir sont nombreux et d'une grande variété.

L'eau, essentielle à la vie et à l'agriculture dans un pays sec, a généré tout un petit bâti afin de la stocker, la conduire, l'utiliser. Elle entraîne l'installation d'une faune et d'une flore spécifiques.



Béal à Octon



Fontaine sur la place de Villeneuve



Fontaine sur la place de Salasc



3.2 Une diversité de milieux naturels méditerranéens

Les paysages méditerranéens au soleil généreux, aux sols nus et la mosaïque des espaces agricoles contribuent à garantir des milieux naturels d'exceptions. Les viticulteurs, en travaillant leurs parcelles, les éleveurs, en menant leurs troupeaux dans les garrigues des coteaux, construisent ces paysages remarquables. Ces milieux ouverts, occupés par l'homme où alternent espaces cultivés et pâturés, friches, falaises et berges du lac, abritent de nombreuses espèces.

Couleuvre de Montpellier - *Malpolon monspessulanus* (Hermann, 1804)



Scorpion languedocien - *Buthus occitanus* (Amoreux, 1789)



Lézard ocellé - *Timon lepidus* (Daudin, 1802)

Les plateaux basaltiques, sillonnés de murets et de cabanes en pierres sèches, attestent d'une occupation humaine ancienne. Les sols volcaniques, retenant l'humidité, accueillent des plantes naines aimant la lumière, orpin gazonnant, gagée de Bohème. Des mares temporaires offrent le gîte et le couvert aux crapauds et tritons.



Cabane en pierres sèches au pied du pic de Vissou

Afin de maintenir cette biodiversité, des actions de contention des secteurs boisés freinent l'envahissement de ces espaces nus, préservant aussi les paysages remarquables du cirque de Mourèze. En effet, les sols dolomitiques sont eux colonisés par des espèces arénaires, adaptées aux sols sableux. Armérie de Girard, Sabline agglomérée cohabitent avec une petite faune aimant ces milieux baignés de lumière comme le psammodrome des sables ou le psammodrome d'Algérie.

Le pic de Vissou et ses abords présentent des zones de pâtures sur des crêtes calcaires occupées par des plantes de garrigue. Les pentes sont boisées de chênes et de pins. Plus bas, la mosaïque des vignes est frangée de murets, de haies, d'alignements d'arbres. Cette diversité d'occupation des sols est favorable à la biodiversité.

Les paysages secs et arides contrastent avec les zones humides nées suite à l'apparition du lac artificiel. Tout le cortège végétal des ripisylves est présent et les oiseaux des zones humides hivernants, nicheurs ou populations stables sont observés. De nombreuses espèces de poissons ont colonisé le lac.

Des espèces phares

Les habitats multiples encore préservés ont été retenus dans le cadre européen du réseau Natura 2000. Ainsi, une vingtaine d'oiseaux et sept espèces de chauves-souris sont suivis et des actions favorisent leurs habitats.



Aigle de Bonelli - *Aquila fasciata* (Vieillot, 1822)

Oiseau emblématique du milieu méditerranéen, l'Aigle de Bonelli est une espèce en danger. En France, seule subsiste une quarantaine de couples. Celui du Salagou est suivi depuis plusieurs décennies. Adapté à la rudesse du climat, la puissance et l'agilité de ce rapace lui

permettent de capturer des proies variées : petits mammifères, oiseaux. Réalisés dans le cadre du Plan national d'action, des suivis réguliers permettent d'améliorer les connaissances sur cette espèce fragile.

Avec ses 35 cm, le Blongios nain est le plus petit héron d'Europe. D'une discrétion infinie, il est difficile à observer. Dans des eaux peu profondes, il pêche à l'affût larves d'insectes aquatiques, batraciens, petits poissons, vers et mollusques. A la moindre alerte, il combine ses talents de funambule et d'illusionniste : il s'immobilise, accroché aux roseaux, tachant de s'y fondre. En très forte régression, le Blongios nain est présent de mai à septembre sur les berges du lac du Salagou.



Blongios nain - *Ixobrychus minutus* (L. 1766)

L'Outarde canepetière est aujourd'hui une espèce qu'il est urgent de protéger. Cet oiseau d'environ 40 cm n'est pas toujours facile à observer. Le chant du mâle est caractéristique : un « prèèèt » sec, lancé à intervalle régulier comme un pet, d'où son nom de cane qui pète. Ce son permet de repérer le mâle d'Outarde dans les terrains ouverts. La femelle doit se rendre invisible pour mener à bien sa couvée. L'Outarde canepetière est inféodée aux zones de mosaïque agricole et de végétation basse : vignes, cultures fourragères, pâturages, friches.



Outarde canepetière - *Tetrax tetrax* (L. 1758)

Les anciennes mines de Villeneuve offrent un gîte pour les chauves-souris. Présentes en période de transit (printemps et automne), deux espèces le Minioptère de Schreibers et le Murin de Capaccini hibernent ici. Un millier d'individus ont été observés.

Par ailleurs, des colonies de Grand rhinolophe, de Petit rhinolophe ou de Murin à oreilles échanquées occupent le bâti ancien de Villeneuve et des villages des alentours. Les suivis scientifiques sont complétés d'un accompagnement des propriétaires lors de travaux de rénovation et d'une sensibilisation. Si le bâti ancien attire les chauves-souris, il est un facteur fondamental dans un territoire habité depuis longtemps.

Romarin - *Rosmarinus officinalis* (L. 1753)



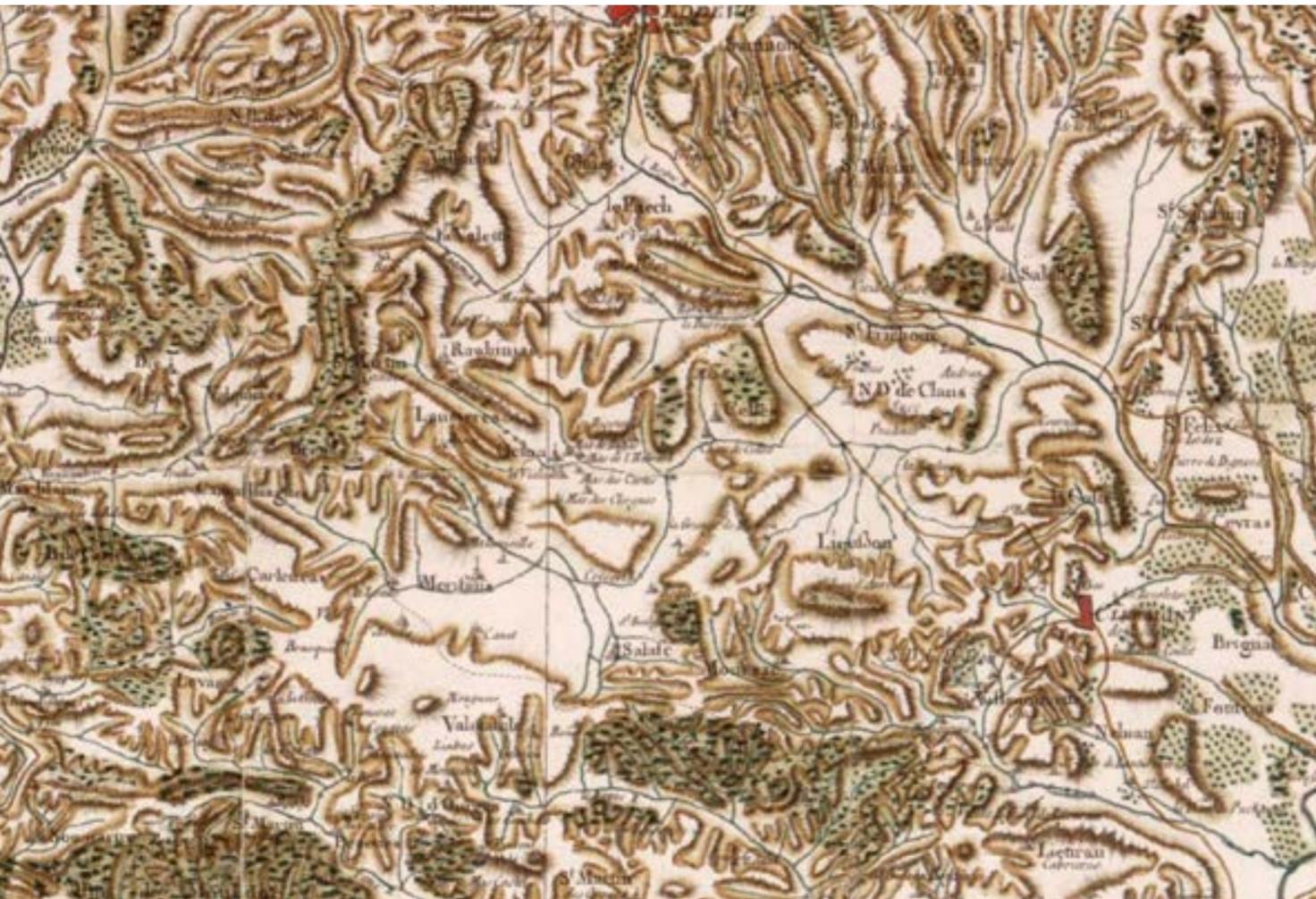
Orpin - *Petroselinum sedifforme* (Grulich, 1984)



3.3 Habitat, forme urbaine et démographie

Structuré autour de l'An mil, le territoire présente un habitat dispersé, composé d'un ensemble de hameaux regroupant une dizaine de bâtiments. Majoritairement situés sur des terrasses alluviales intermédiaires, ils sont proches de sources ou de cours d'eau. Si les villes du Languedoc mettent en place des consulats afin de se ménager une indépendance dans le régime féodal médiéval,

les villages du territoire s'organisent en communautés rurales regroupant les principaux chefs de familles paysannes et les notables locaux pour discuter des affaires collectives. Leur chef était désigné annuellement. Ces communautés cohabitent avec l'autorité du seigneur jusqu'en 1789. Les paroisses et la prédominance de ces lieux se sont transformés au cours des siècles en fonction de l'évolution démographique. Il faut donc imaginer un paysage beaucoup plus animé qu'aujourd'hui, une population nombreuse vaquant aux activités agricoles traditionnelles.



Extrait carte de Cassini XVIIIe siècle



Le patrimoine bâti témoigne de cette société agricole. La maison rurale de type languedocienne présente un rez-de-chaussée voûté qui accueillait le bétail et les outils agricoles. Des marches extérieures permettent l'accès vers l'étage, par un large perron souvent couvert. C'est le niveau de l'habitation. Enfin, au-dessus, les combles abritaient la récolte.

La typologie urbanistique est spécifiquement méditerranéenne : habitat groupé et dense, théâtralité des places qui comportent souvent une fontaine (dite "griffe").

En lisière de la plaine, ces villages disposent de terrains ouverts bien desservis et subissent la plus forte pression foncière.

Le Grand Site témoigne de l'histoire contemporaine de nombreuses communes proches de grandes agglomérations : déprise agricole, exode rural. Au début des années 1980, le territoire bénéficie d'une nouvelle attractivité : cadre de vie apaisé, création de l'A75 et de l'A750 reliant le site à l'agglomération de Montpellier. La population totale du Grand Site a augmenté de 13 % entre 2006 et 2011. Les nouveaux arrivants se composent de retraités ou résidents secondaires, d'urbains actifs effectuant les trajets pendulaires vers Montpellier, des enfants du pays réinvestissant la maison familiale et travaillant à proximité. Avec ses 520 habitants, Octon est le village le plus peuplé, avec une école accueillant 58 élèves pour les trois classes du regroupement Octon/Salasc pour l'année scolaire 2021/22. L'augmentation et la diversité de la population a dynamisé la vie locale. De nombreuses associations y participent.

3.4

Patrimoine vernaculaire languedocien et patrimoines historique, industriel et minier emblématiques

—
La variété du patrimoine rural est complétée par quelques monuments historiques et s'est récemment enrichie d'un point de vue architectural grâce à Villeneuve.

Un patrimoine bâti vernaculaire de qualité

Il atteste de la présence permanente de l'homme dans ce milieu rural et ajoute une dimension intime au caractère des paysages, liés à l'agriculture méditerranéenne.

Les Courtinals à Mourèze

Site archéologique découvert en 1907 par G. Vasseur du Muséum de Marseille, Les Courtinals ont été occupés de l'Âge du Bronze final (-1600 à -1400) jusqu'à l'Âge du fer (650). En 1991, de nouvelles fouilles dirigées par D. Garcia ont permis de dégager une cabane de l'Âge du Bronze. Le mobilier est exposé à Lattes et à Marseille. Dans le cirque de Mourèze, forums, abris sous roche ou de type corridor sont discernables par un œil averti. A long terme, la mise en valeur de ce site archéologique est à envisager.



Si l'on remarque les nombreux mazets qui scandent le paysage agricole, les cabanes en pierres sèches ou capitelles, souvent dissimulées dans des ronciers ou à demi effondrées, sont pourtant nombreuses et exceptionnelles. La technique de la pierre sèche est également utilisée comme dans toute la zone méditerranéenne pour construire des terrasses qui rythment encore les paysages.



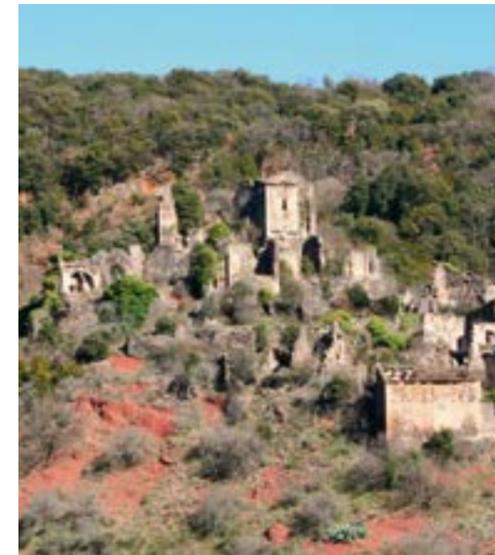
Collecter et canaliser une eau rare a généré bassins, béals et petits aqueducs. Enfin, le patrimoine symbolique a produit églises et croix, mais aussi des bornes, marquant limites et passages.

L'association du MAS des Terres Rouges

L'association du MAS des Terres Rouges a publié plusieurs ouvrages sur le patrimoine : « Le lac du Salagou ou le majestueux destin d'une rivière qui coule la nuit et s'évapore le jour », « Celles, Salagou, du ruisseau au lac », « La commune de Mérifons, une terre en héritage, une culture en partage », « De la coste à Lacoste. La construction d'un territoire et ses limites » et « Salasc, l'eau et l'homme au fil du temps ».

Des monuments historiques**Château de Lauzières**

Le château fort a connu plusieurs campagnes de construction du XII^e au XVII^e siècles. Il est inscrit comme Monument Historique dès 1942.

**Église Notre-Dame de Roubignac**

Classé Monument Historique en 1954, le bâtiment date de la fin du XII^e siècle. Proche du hameau des Valarèdes, l'édifice toujours ouvert est accessible depuis Octon par un chemin de randonnée.

**Dolmens de Toucou**

Un ensemble de treize dolmens et un menhir en basalte ont été découverts dans les années cinquante. Il a été classé Monument Historique en 1956. Proche d'un chemin de randonnée, les dolmens sont parfois dissimulés dans les fourrés et réclameraient une mise en valeur.

**Église Saint-Pierre**

L'édifice a été inscrit aux Monuments Historiques en 1978. Ancienne église paroissiale du XII^e siècle, elle a été remaniée aux XIV^e et XV^e siècles. Le clocher est postérieur. Située au centre de la plaine agricole de la vallée du Salagou, dominée par les ruines du château de Malavielle, l'église Saint-Pierre s'insère avec modestie dans la majesté du paysage.





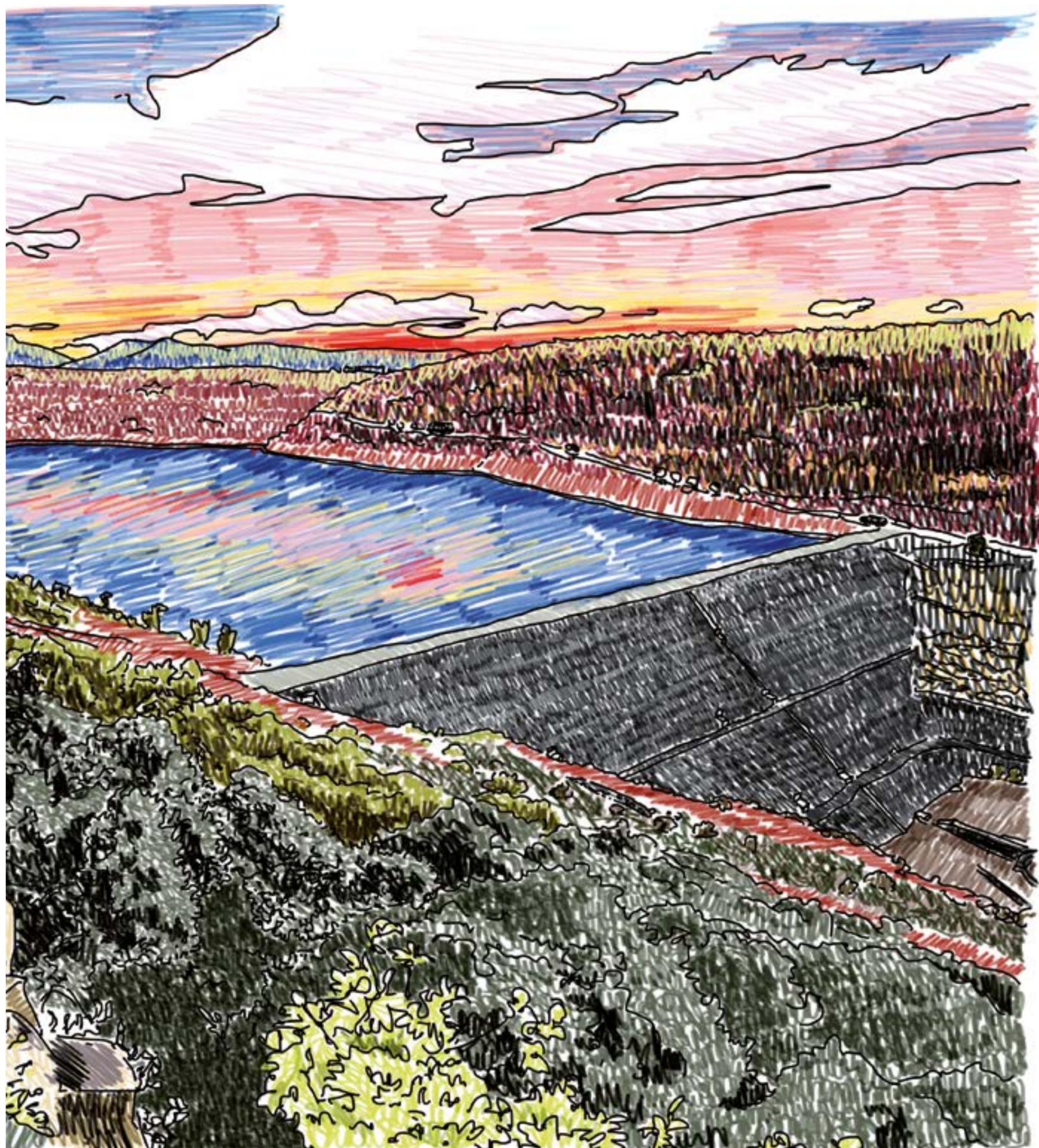
Un joyau industriel : Villeneuve

L'ancienne manufacture royale (1674) fabricante de draps, est restée en activité jusqu'en 1954. Par la suite, le caractère remarquable de la manufacture a retenu l'attention des pouvoirs publics. Dès 1944, sont inscrits aux monuments historiques la porte monumentale portant l'inscription « Honneur au travail » et le buffet d'eau dit « Grand Guillaume » restauré en 1998. En 1995 la commune devient un ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysagé) puis SPR (site patrimonial remarquable). En 2010, c'est l'église Notre Dame de l'Assomption qui est inscrite au monuments historiques avec son décor intérieur réalisé au XIX^e siècle par le peintre Jacques PAUTHE (1809-1899). Y sont représentés des scènes de la vie de la manufacture et de ses dirigeants. Enfin, en 2014, c'est l'ensemble de la cité de Villeneuve avec ses jardins et son réseau hydraulique qui est inscrite aux monuments historiques. Ce patrimoine industriel, peu remanié depuis le XIX^e siècle, en rejoignant le projet du Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze y ajoute un atout historique et architectural majeur.

La mine de cuivre de Pioch Farrus à Cabrières

Découverte en 1983, ce site est exceptionnel et son étude revêt un caractère déterminant pour comprendre l'histoire de la métallurgie en France (techniques d'extractions, procédés utilisés). Les plus anciennes mines de cuivre de notre pays y ont été découvertes, datant du Chalcolithique et du Bronze ancien. Datée du Néolithique final vers le milieu du troisième millénaire avant notre ère, la mine est donc plus vieille encore. L'autre intérêt est lié au parfait état de conservation des travaux d'extractions gallo-romains datés du 1^{er} siècle avant notre ère et du 1^{er} siècle après notre ère. En 2010, la commune de Cabrières a racheté la mine et a lancé une concertation afin de préserver, rénover et valoriser le site.

Avec l'agrandissement du périmètre, le Grand Site s'est enrichi de paysages nouveaux et d'éléments patrimoniaux essentiels, qui tous ont déjà une protection réglementaire.



B *Un Grand Site* à l'histoire mouvementée et aux caractéristiques singulières

Plébiscités par le grand public et reconnus comme uniques et pittoresques par son classement en 2003, les paysages du Salagou et du cirque de Mourèze sont également synonymes de profonds bouleversements humains, géographiques, et fonctionnels. Le lac retient ici l'attention, car il est le témoin de l'histoire récente des grands aménagements et d'une modification du paysage qui mobilise les habitants.



1 Un territoire de luttes et d'engagement

1.1 1969, la mise en eau du lac : un coup de théâtre paysager

En 1958, dans le cadre d'une politique régionale de reconversion du vignoble grâce à l'arrosage des cultures, le Ministère de l'Agriculture lance le projet de barrage pour faciliter dans le sud de la France, une agriculture intensive et pour irriguer les terres de la plaine de l'Hérault.

En 1955, un document de la CNARBR (ex Bas-Rhône-Languedoc), souligne qu'il existe « un excellent site sur le fleuve Hérault pour un barrage important en amont des gorges de Saint-Guilhem-le-Désert ». L'objectif est d'écrêter les crues du fleuve et de constituer un réservoir d'eau important en vue d'accompagner la transformation de l'économie agricole héraultaise. Les premières études sur la qualité des sols soulignent la présence d'un substrat essentiellement karstique, ce qui écarte la réalisation du réservoir. L'année suivante, le projet de construction d'un barrage sur la rivière Salagou est présenté aux mêmes élus. Il sera rapidement voté par l'Assemblée départementale, car il répond mieux aux différents enjeux économiques et sociaux du moment. L'État subventionne le barrage du Salagou, entraînant l'abandon du projet sur l'Hérault.

La Déclaration d'Utilité Publique du 30 novembre 1960 permet d'acquérir les espaces fonciers indispensables à la réalisation de l'opération.

Maître d'ouvrage du projet, le Département de l'Hérault en confie la maîtrise d'œuvre et la gestion à la société BRL (Bas-Rhône-Languedoc).

La construction d'un barrage dans la vallée du Salagou au cœur du département de l'Hérault à 40 km de la mer sur un territoire aride, sec, a révélé un nouveau paysage majestueux ainsi que la création d'un nouvel écosystème inédit. Paradoxe du geste de l'aménageur, qui, en déstructurant le fonctionnement et l'identité d'une vallée, en révèle la beauté et façonne un paysage exceptionnel, singulier et unique.

La construction du barrage en 1969 se concrétise par la mise en eau de la vallée et la naissance du lac du Salagou en 1971, le lac se remplissant en deux ans seulement.

En l'espace de quelques mois, les villages ruraux (Octon, Liausson, Salasc, Celles ...) au mode de vie agricole ancestral, deviennent des villages « lacustres » et le Département de l'Hérault devient propriétaire de 1000 hectares de berges.

Côté sud du lac, le village agricole de Liausson domine un paysage lacustre où la plage en pente douce au pied du village, côtoie quelques vignes, les pieds dans l'eau.

Côté nord, le village de Celles destiné initialement à disparaître en totalité sous les eaux du lac, se dresse sur les berges. Le village vidé de ses habitants expropriés, avec sa silhouette groupée autour de l'église devient le village emblématique du traumatisme de la mise en eau de la vallée.

L'inspecteur des sites, constate dans son rapport de classement (octobre 2000) :

« Une image nouvelle s'attache dès lors à cette portion de vallée qui devient « le Lac du Salagou ». Le lac agit ici comme le révélateur d'un paysage et nous donne à voir un patrimoine oublié. L'image carte postale du lac du Salagou bordé de son précieux hameau de Celles est devenue désormais emblématique pour la région et a fait le tour du monde. »

1.2 Les expropriations et la désorganisation de la vie locale

Cette beauté révélée a laissé des cicatrices, des témoins dans le paysage.

Le traumatisme humain

En novembre 1959, l'Assemblée départementale examine les conséquences humaines qu'entraînent la submersion d'une vingtaine d'habitations du village de Celles et l'acquisition par expropriation de 1000 hectares de propriétés foncières. En définitive, le niveau du lac sera plus bas qu'escompté et disparaîtront sous l'eau l'imposante maison communément nommée « le château », deux fermes dans la vallée, une laiterie, des remises agricoles et des terres cultivées, des ponts et vestiges d'un pont supposé de l'époque romaine, une grande portion de la Route Nationale 9, version moderne d'une voie de passage empruntée depuis des temps très anciens. Le hameau de Pradines, déserté, a été rasé.

La désorganisation du fonctionnement séculaire de la vallée du Salagou

Les liens sont coupés, les réseaux de communications sont désorganisés. Restent des routes s'achevant dans l'eau du lac, des signalétiques d'époques saugrenues et obsolètes. Les cheminements, les déplacements, les relations et les habitudes changent.

Une conversion brutale du monde agricole vers l'expansion touristique

Si l'orientation agricole prévue en aval est abandonnée face à la crise viticole et fruitière, une mutation vers une société de loisirs impose de nouveaux usages. Non programmée, une orientation touristique se développe au fil des opportunités : activités nautiques et de pleine nature émergent.



« Le château » en face de Celles, durant la mise en eau du lac



1.3
Du projet de golf hôtel
au classement du site

Le projet de golf hôtel

Ce développement touristique soudain fait surgir quelques bâtiments d'accueil et de loisirs et attire des investisseurs subjugués par la beauté du paysage. Dans les années 2000 le projet d'installation d'un golf hôtel de luxe sur les berges du Salagou et sur le plateau de l'Auverne au nord du lac apparaît. Porté par un américain, cette nouvelle conception de l'activité touristique et le développement économique local promis, n'ont pas convaincus.

Dans ce territoire de luttes et d'engagement, la mobilisation des habitants, des riverains et des nombreux défenseurs du Salagou a été très médiatisée. Ils vivent ce projet comme une nouvelle dépossession et une volonté de mainmise commerciale et économique sur leur territoire.

Une association PAIS se crée, des personnalités connues réagissent : José Bové, Noël Mamère...

Le classement au titre
des grands paysages

Dès 1996, pour protéger cet espace contre de grands projets d'aménagements, le sénateur maire de Clermont l'Hérault, Marcel Vidal, lance une demande de classement.

Le 5 juillet 2000, la Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Dominique Voynet, prend position contre ce projet de golf hôtel et pour la protection de la vallée au titre de la loi de 1930.



Le ministère de l'environnement classe toute la vallée du Salagou, le cirque de Mourèze et leurs abords, en 2003.

La même année, l'Europe désigne le site « Zone de protection spéciale Natura 2000 » pour protéger l'habitat d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux menacés, principalement l'aigle de Bonelli, et le Blongios nain.

L'abandon du projet marque un tournant irréversible et prometteur dans l'histoire du site.

1.4
D'un site classé à un site géré :
création du Syndicat mixte

Devant le rejet du projet de golf hôtel, le Département de l'Hérault, propriétaire du lac et des berges, élabore en concertation avec les acteurs locaux, le premier plan de gestion entre 2000 et 2003.

Face à l'étendue du périmètre, à la superposition des limites territoriales et au deux démarches parallèles de classement du site (loi 1930) et de protection environnementale (Natura 2000), conjuguées à un développement local, et au besoin de gestion des conflits d'usage, la création d'une structure locale d'écoute et de coordination permanente semble nécessaire. Le Syndicat mixte de gestion du Salagou naît le 20 septembre 2005.

Il regroupe le Conseil Départemental à 55 %, et les trois Communautés de communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac, et du Grand Orb pour 45 %.

Dix ans après la création du Syndicat mixte, les conflits d'usages s'apaisent, le fonctionnement du site a été clarifié : stationnement sauvage maîtrisé, signalétique harmonisée, et pôles d'accueil repensés.

Le lancement d'une Opération Grand Site est justifié et a pour moteur la maîtrise de la surfréquentation pour la préservation du site. Le bilan des progrès accomplis depuis le classement du site est présenté dans le Tome 2.

En 2016, le Syndicat mixte de gestion du Salagou change de nom et devient le Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze.

En 2017, un projet d'élargissement du périmètre émerge et concerne le Site classé du Vissou et du Vissounel, sur les communes de Mourèze, Cabrières et Péret, et le Site patrimonial remarquable de Villeneuve. La commune du Puech souhaite obtenir le classement de parcelles supplémentaires.



1.5 L'esprit des lieux, pour construire une culture commune

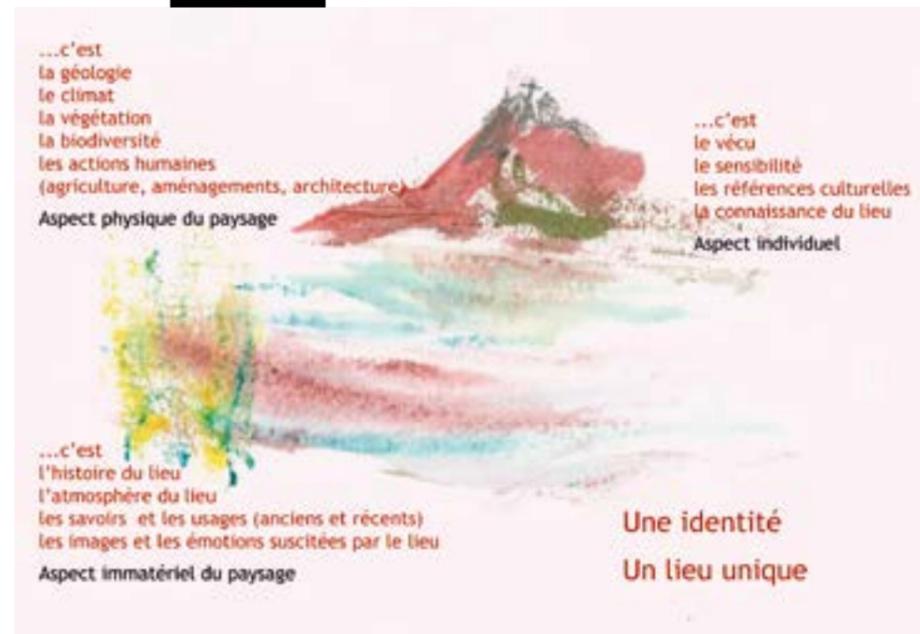
—
La vision partagée de l'esprit des lieux est plus importante encore dans le Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, car le grand paysage qui a été classé est nouveau. Constitutif de la valeur patrimoniale du Grand Site, le lac d'à peine plus de cinquante ans est le fruit d'une histoire récente, tumultueuse et douloureuse. L'identité du lieu a été modifiée. Ce bouleversement n'est pas toujours perçu par les nouvelles générations, les nouveaux arrivants, les visiteurs, les experts.

Face à un passé parfois ignoré ou mythifié, et un devenir en construction collective permanente, le Grand Site a choisi de faire appel à la sensibilité des acteurs du territoire, en animant une démarche d'expression de l'esprit des lieux.

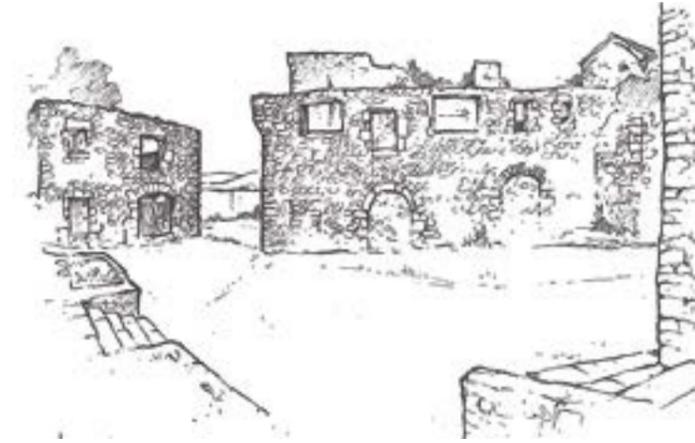
Chaque rendez-vous est un moment d'imprégnation d'un espace, une expérience de l'esprit des lieux du Grand Site. Entre théorie et pratique, entre lecture et écriture, contemplation, silences, croquis, anecdotes, ces ateliers favorisent la participation de tous en incitant les femmes et les hommes à s'exprimer de façon personnelle, dégagés de postures et de discours officiels. Ces moments permettent le partage de vécus et de connaissances, un aller-retour entre ancienne et nouvelle identité du territoire. Ils participent à (re)construire une culture commune autour d'un nouveau paysage.

L'humain au cœur de ces paysages nouveaux, la présence d'un lac artificiel et les différentes protections tracent les signes particuliers du Grand Site.

L'Esprit des lieux



2 Un Grand Site aux dispositions uniques



Si les aspects patrimoniaux caractérisent chaque Grand Site, ici le territoire est habité. Villages et hameaux abritent environ 1500 personnes qui ont des besoins du XXI^e siècle. Par ailleurs, le site classé correspond au périmètre du Grand Site. Enfin, le Domaine Départemental du lac du Salagou est intégralement situé dans le Grand Site.

les habitants de Celles ont été expropriés. Durant plusieurs décennies, Celles a été un village "vide", témoin du traumatisme créé par la mise en eau de la vallée. Paradoxalement, sa silhouette donne au paysage du lac du Salagou et au Grand Site une humanité, généralement absente des lacs de barrages. Ce sentiment est renforcé par la douceur du relief des plages alentour, donnant l'impression d'une présence naturelle du village au bord du lac. Celles est un élément constitutif de l'identité paysagère et pittoresque du Grand Site.

2.1 Un Grand Site habité

—
Le nouveau territoire du Grand Site concerne 17 communes. Son originalité est d'abriter six villages inscrits - Brenas, Mérifons, Mourèze, Octon, Salasc - un village classé, Celles, un Site patrimonial remarquable, Villeneuve, six hameaux inscrits et une quinzaine de hameaux classés.

L'ensemble représente environ 1500 habitants permanents. La présence de villages et hameaux habités à l'intérieur du Grand Site explique le nombre élevé des questions liées à l'urbanisme, l'architecture et aux activités humaines dans le Grand Site.

De nos jours, Celles impressionne toujours le visiteur avec sa mairie dynamique au cœur du village. Au-delà des légendes, ni monstre du lac, ni cloche qui sonne certains jours, le village de Celles active les fantasmes des voyageurs. Si les façades ont des traces d'incendie, elles ont été maquillées pour les besoins d'un film. L'absence de fenêtres, de portes, de toitures, résulte de la suppression des huisseries et des charpentes en bois qui auraient risqué de flotter sur le lac si le village avait été ennoyé comme prévu. Quant aux grillages, pas d'emprisonnement mais une mesure pour sécuriser des murs proches de l'effondrement.

2.2 Un village entièrement classé : Celles

—
La situation unique au bord du lac, visible depuis de nombreux points, du village de Celles est liée à son histoire. Initialement, il était destiné à disparaître en totalité sous les eaux du lac. Aussi,

La détermination des élus et des habitants pour la réhabilitation de ce village, pour le dépassement des stigmates d'un village « fantôme », est récompensé. En effet, dès 2010 le village de Celles redevient propriété de la commune pour l'euro symbolique. Ainsi, 50 ans après l'expropriation, le processus d'une nouvelle vie pour le village devient enfin une réalité : la réhabilitation d'habitations a commencé.



2.3 Un périmètre de Grand Site calqué sur les périmètres réglementaires

Le périmètre du Grand Site est limité aux territoires protégés, inscrits ou classés des communes qui le composent. Pour son nouveau périmètre comprenant le site classé du Vissou et le Site Patrimonial Remarquable de Villeneuve, le Syndicat mixte a souhaité maintenir cette adéquation parfaite avec les périmètres réglementaires (site classé, inscrit, SPR).

Peu commune parmi les Grands Sites, cette configuration renforce la cohérence entre l'identité paysagère du site classé et celle du Grand Site. Cette superposition stricto-sensu, protections réglementaires / Grand Site offre des garanties pour préserver la qualité paysagère, et traiter en particulier la gestion de la fréquentation à la bonne échelle : accès, circulation, stationnement autour du lac du Salagou et au cirque de Mourèze.

Le choix du nouveau périmètre est argumenté ci-dessous.

Ces patrimoines reçoivent, au cours des décennies, de nombreuses protections illustrant des visions, des valeurs et des volontés convergentes pour ce territoire.

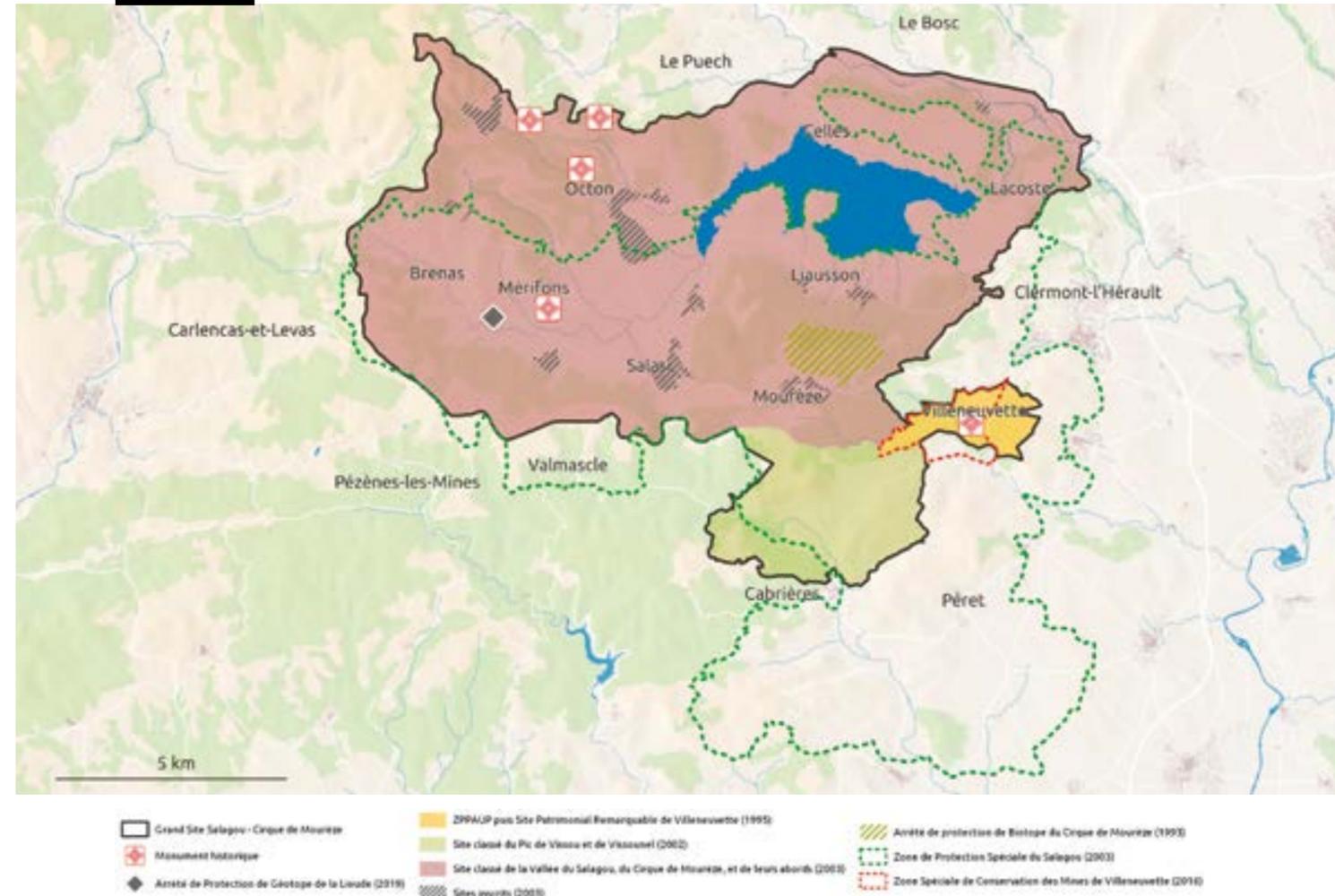
Un Site Patrimonial Remarquable : Villeneuve

Dès 1944, un arrêté d'inscription s'applique à Villeneuve. La commune obtient en 1995 le classement en Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Cette procédure est remplacée par un Site patrimonial remarquable (SPR) en 2016.

On pénètre dans la cité orthogonale par un portail monumental au fronton gravé : « Honneur au travail ». La manufacture drapière à fonctionné pendant trois siècles. Malgré les mutations liées à la production et l'équipement industriel dont témoigne la cheminée en brique du XIX^e siècle, l'harmonie des façades est perceptible.

Le Département est propriétaire de 40 hectares à Villeneuve. La propriété départementale comprend des espaces naturels acquis grâce à la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS) et des bâtiments.

Périmètres réglementaires

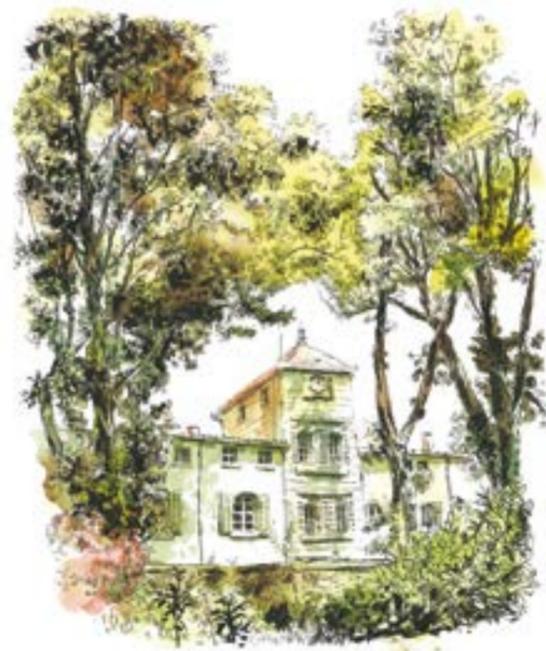


2.4 Un Domaine Départemental de 1800 hectares en cœur de site

Ces paysages hautement patrimoniaux subissent des pressions, et en premier lieu une forte fréquentation. Achetées par Déclaration d'utilité publique (DUP) et non par le biais de la TDENS, les berges du lac, propriété du Conseil général, deviennent de facto un Domaine départemental dont la mission est d'accueillir le public. Cette fonction d'accueil n'a pas été anticipée, entraînant de nouvelles problématiques. Elles ont conduit à la création du Syndicat mixte, où le Département de l'Hérault détient plus de la moitié des voix et intervient de façon prépondérante comme propriétaire gestionnaire du barrage et opérateur foncier du lac du Salagou et de ses berges. A l'image du Conservatoire du littoral pour les zones côtières et les grands lacs, le Département joue un rôle de maîtrise foncière, « d'ensembliser » sur ce domaine public.

Le barrage garde sa fonction d'écrêtement des crues. Il est aussi géré selon des besoins et des attentes concertées définies au sein de la Commission Locale de l'Eau de l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) du Fleuve Hérault. La gestion de la ressource en eau pose de manière centrale et cruciale la question de la vocation de ce nouveau paysage. Comme affirmé dans la contribution du Grand Site au débat public autour d'Aqua Domitia, (Cahier d'acteur n°32 du 8 décembre 2011, "Le lac du Salagou n'est pas un simple réservoir d'eau"). Il constitue le joyau d'un paysage plus large à l'échelle de la vallée, et à ce titre, il est classé. Le Domaine Départemental est le cœur d'un projet de territoire fondé sur la préservation du patrimoine.

Si les berges du lac attirent le plus grand nombre, l'ensemble du site cache un nombre infini de lieux intimes et secrets où se ressourcer, seul ou en famille.





Un Grand Site inspirant et animé



La plupart des pratiques sportives sont possibles à l'année au vu du climat propice. La valorisation de ces points forts, par des offres touristiques adaptées (courts séjours, offres thématiques, séjours de groupes...) permet de drainer des visiteurs hors saison et de générer des retombées économiques. Des évènements sont engagés dans une démarche éco-responsable et mettent en avant les productions locales et les circuits courts. Ils génèrent la venue de clientèles touristiques sportives et permettent aux hébergeurs de réaliser de nombreuses nuitées hors saison.



1 Terre, air et eau : un territoire idéal, à l'année pour les activités de pleine nature

Les activités de pleine nature comme le patrimoine ou l'art de vivre sont vivement associées au site. Le lac du Salagou jouit d'une forte notoriété en tant que site de pratique du VTT, mais il se prête également au développement d'autres expériences (comme le trail, la course d'orientation, les randonnées à pied ou à cheval, la pêche, le gravel...) qui touchent autant de cibles affinitaires.

1.1 Des reliefs réputés pour la pratique du vélo

De notoriété nationale, le site est accessible à un large public en raison de la diversité des itinéraires. Il est reconnu comme un espace VTT d'exception au niveau national. Premier espace VTT - FFC créé dans l'Hérault, il est sillonné par 126 kilomètres de pistes. Trois sites sont labellisés VTT - FFC par la Fédération Française de Cyclisme (conventionnement en cours de renouvellement) : espace du Salagou, espace Grand Orb en Haut Languedoc et espace Lodévois et Larzac. Le gravel y est aussi pratiqué. La traversée Larzac Méditerranée (250 km de Millau au Cap d'Agde) traverse le site d'est en ouest. Elle est désormais intégrée à la Grande Traversée VTT du Massif Central.

Une renommée mondiale portée par des sportifs de haut niveau

Victor Koreztsky a reçu la médaille d'argent aux championnats du monde VTT Cross-Country en 2014 et 2015 et celle de Bronze en 2021. Myriam Nicole est championne du monde de descente VTT en 2019 et 2021. Sylvain Cachard, coureur de trail français est champion d'Europe de course en montagne en 2022 et triple champion de France en montagne. Ces sportifs communiquent régulièrement sur leur plaisir et leur passion pour le VTT et le Salagou.

Les qualités du site pour la pratique du VTT permettent d'accueillir un large public et d'intégrer des circuits d'itinérance à une échelle plus large. Les potentialités touristiques du site sur ce thème sont encore largement à explorer et à organiser.



1.2 Des activités de randonnées : pédestres, équestres et trails

Le site est maillé d'itinéraires de randonnée, de niveaux très divers. L'itinéraire de randonnée du Mont Liausson au cirque de Mourèze fait état de 50 000 passages par an, soit une des plus importantes fréquentations des PR héraultais. La randonnée dans le site draine des pratiquants venus des grandes métropoles voisines. Des itinéraires de liaison entre les villages et le lac, des boucles de découverte des villages, existent et d'autres seront créés pour valoriser également le patrimoine géologique, bâti et paysager.

La randonnée équestre est un autre atout du site qui fait partie intégrante de la traversée du département de l'Hérault à cheval (Transéquestre).



1.3 Le lac et les rivières pour toutes les activités nautiques et la pêche

Implantés de longue date autour des bases de loisirs de Clermont l'Hérault et des Vailhès (communes de Celles et du Puech), voile, planche à voile, kite surf, pédalo, canoë, paddle peuvent être pratiqués de manière individuelle, ou encadrés par des professionnels. Aujourd'hui quatre sites aménagés proposent des prestations nautiques au bord du lac. Ces activités attirent un public jeune et familial, et constituent un attrait spécifique du lac. La plage des rives de Clermont-l'Hérault bénéficie du label Pavillon Bleu, garant d'une baignade de qualité.

Pour la pêche, le lac du Salagou est reconnu au niveau européen. Depuis les années 1970, le lac est devenu mythique pour les brochets, sandres et carpes. Des poissons de plus de 30 kg y ont été pris. Une population importante de perches et une énorme ressource de poissons blancs permettent à cette activité d'être promue sans dommage pour l'avifaune. Par ailleurs, la chasse est ici un usage ancestral (perdrix rouge, lièvre).



1.4 Des sommets pour la pratique du vol libre

Le pic de Vissou et le col de la Merquièrre dans la haute vallée du Salagou sont des sites propices à la pratique du parapente. Des clubs proposent des vols d'initiation qui permettent de prendre le vent et de découvrir les paysages d'une manière unique.

1.5 Des parois rocheuses pour l'escalade

Situé sur les communes de Cabrières et Mourèze, face au mont Liausson, le pic de Vissou propose plus de 50 voies d'escalade.

Les activités de pleine nature constituent un attrait spécifique du site permettant à un très large public, du plus familial au plus sportif, de découvrir les paysages, le patrimoine, ou tout simplement de pratiquer des activités sportives et ludiques dans des paysages exceptionnels.



2 Un Grand Site, terre d'animations

Les paysages variés, les ambiances inspirent paysans et artisans du territoire. De nombreuses manifestations s'associent à cette dynamique.

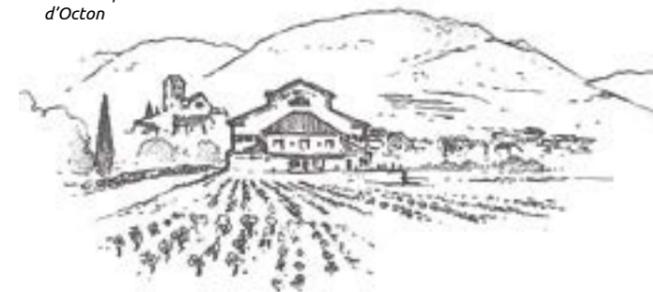
Le Grand Site est également, un merveilleux support d'éducation à l'environnement destiné aux scolaires et au grand public.

2.1 Une production agricole dans l'esprit des lieux, à partager

Un nombre important de caves particulières proposent des vins de qualité. Une nouvelle dynamique prend forme : une grande partie du parcellaire viticole du Grand Site est classée en AOC, dont certaines parcelles depuis 2012 (Clermont l'Hérault, Liausson). La démarche AOC allie les paysages et un potentiel de production de qualité. La cave coopérative de Cabrières, commune récemment intégrée au Grand Site, propose des vins de qualité déjà dans l'esprit des lieux.

Pendant la saison, les marchés de Carlencas, d'Octon, Salasc, Villeneuve complètent les marchés annuels. Vivants et colorés, ils offrent aux consommateurs des produits de l'agriculture et de l'artisanat local.

Cave coopérative d'Octon



2.2 Des savoir-faire exceptionnels : les artisans d'art du Grand Site

Le territoire a toujours attiré les artisans d'art mais, depuis quelques années, avec la notoriété du Grand Site, et la qualité de vie proposée, le phénomène s'intensifie et de nouveaux artisans renommés s'installent dans les villages. Leur choix, au-delà des paysages remarquables, prend véritablement en compte leurs singularités.

Ainsi, une potière, arrivée dans la région début 2020, reprend les couleurs changeantes des terres rouges du Salagou dans son travail. On trouve également un luthier renommé, une créatrice de bijoux, une restauratrice de meubles vintages, des potiers, une plumassière, un créateur / décorateur, des graphistes, des dessinateurs, etc.

L'atelier papetier

Ils ont choisi Salasc pour les qualités de son eau de source. Formés par deux maîtres japonais, ils produisent un papier unique en France. Cette fabrication de papier japonais Washi (technique Nagashizuki) est reconnue au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Les papetiers de Salasc entretiennent et cultivent les plantes entrant dans la fabrication et créent un nouveau Washi reconnu par les japonais. Ils n'utilisent pas de chlore et privilégient la coloration naturelle. Ils obtiennent un papier avec un toucher, une brillance, une résistance et une lumière proche de la soie. Reconnus, Benoît et Stéphanie travaillent pour des décorateurs, des photographes...

Un recensement des artisans d'art est en cours, avec la volonté de valoriser leurs travaux, en lien avec l'esprit des lieux du Grand Site.

Bijou en plumes fabriqué à Salasc



2.3 Des manifestations culturelles et sportives

—
Une trentaine d'évènements se déroule chaque année sur les berges du lac, entre mars et octobre. Ils sont très attendus par les habitants et amateurs. Des programmations ont lieu toute l'année dans les villages.

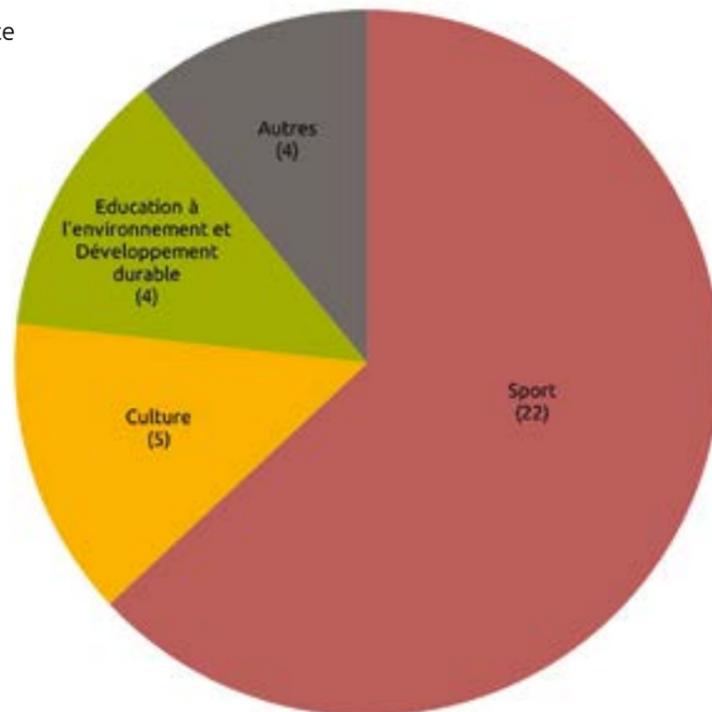
L'émulation règne lors de manifestations sportives, réunissant des pratiquants, du débutant au champion dans des circuits adaptés à travers les ruffes ou dans l'eau.

Les évènements culturels de qualité se développent. Un festival de musique actuelle renommé est proposé fin juillet au cœur du chaos dolomitique du cirque de Mourèze. Villeneuve accueille un festival, véritable fête des arts de la rue, où théâtre, cirque, musique, poésie et danse sont à découvrir. Enfin, pendant la saison estivale, tous les soirs de la semaine, un concert a lieu autour du lac.

Les qualités techniques du site, mais aussi la présence de grands espaces permettant d'organiser des rassemblements et des évènements sportifs constituent des points forts uniques.

Ces évènements ont toute leur place dans le Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze. Au regard du grand nombre de manifestations organisées autour du lac du Salagou, un règlement a été mis en place, afin d'assurer le respect de la vie du site, sans en perturber durablement le rythme et le caractère.

Manifestations dans le Grand Site



Festival de Mourèze



3 Un Grand Site, source d'inspiration pour les artistes

Si l'émotion submerge une grande majorité, les paysages du Grand Site saisissent aussi les artistes et les écrivains d'hier et d'aujourd'hui. Leur sensibilité conjuguée à leur talent expriment bien des aspects du territoire.

3.1 La littérature, la peinture et la photographie au service de la résilience

Dès 1837, le baron Taylor note dans son ouvrage "Voyage en France, Languedoc", à propos de Mourèze : "Au jour, c'est simplement une roche dolomitique dont la désagrégation, facilitée par l'influence des agents atmosphériques, donne lieu aux formes les plus capricieuses".

Le romancier Ferdinand Fabre (1827-1898), originaire de Bédarieux, a publié en 1865 « Mademoiselle de Malavieille ». Le titre fait référence au hameau de la commune de Mérifons, et le décor de l'intrigue « les pauvres terres des garrigues rouges du pays » se réfèrent au territoire.

Érudit local, installé à Mourèze en 1940, Gaston Combarous (1892-1987) a écrit un roman qui se déroule au Salagou, « Mamette de Salagou » publié en 1973. Cette fiction décrit les paysages d'avant le lac en 1900, 1914 et 1930.

Dans son livre Jacques Lacarrière « Chemin faisant », publié en 1977, l'auteur évoque son passage dans le Salagou (p.246 à 259), qu'il nomme par erreur « Le Minervois ». Il s'agit bien pourtant des paysages d'ici et de ses villages :

« Aujourd'hui, dès la sortie de Lodève en direction d'Octon, voici d'emblée le Minervois, voici les premiers oliviers, les vignes, les cyprès, les mas aux toits ocrés, les sillons rouges de la terre, tout un paysage mesuré, découpé, ordonné par des mains savantes ».

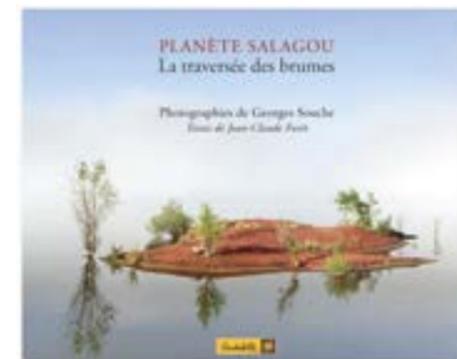
« Juste à ma gauche, bien exposé à l'ouest, un village qui paraît abandonnée et silencieux et un lac assez grand qui ne figure pas sur la carte. J'apprendrai qu'il s'agit du lac du Salagou, lac artificiel datant d'il y a quatre ans quand on a noyé sous les eaux la vallée serpentant entre les puech du Cibérou (sic) et de la Sure ».

Parmi les auteurs contemporains, Georges Drano a publié en 2007, un recueil de poèmes "À jamais le lac", aux éditions Editinter. On y trouve une évocation du lac du Salagou, attentive à saisir un versant de la réalité à la lisière du monde.

Le roman d'Emmanuelle Pagano, « Saufs Riverains » s'est intéressé à l'envoyage de la vallée du Salagou, où son grand-père paternel possédait deux petites vignes, aujourd'hui sous l'eau, P.O.L. janvier 2017.

Ici, Georges Souche est reconnu comme le photographe du Salagou. En 1996, Georges souche s'associe à Max Rouquette, poète occitan d'une grande notoriété en Languedoc et publie aux éditions Cardabelle, "Salagou Miroirs aux 100 visages". En 2019, Jean-Claude Foret accompagne le travail de Georges Souche dans la publication de "Planète Salagou, la traversée des brumes".

Jean-Claude Foret invente un témoin, ancien habitant de Celles qui revient au village, 50 ans après la naissance du lac.

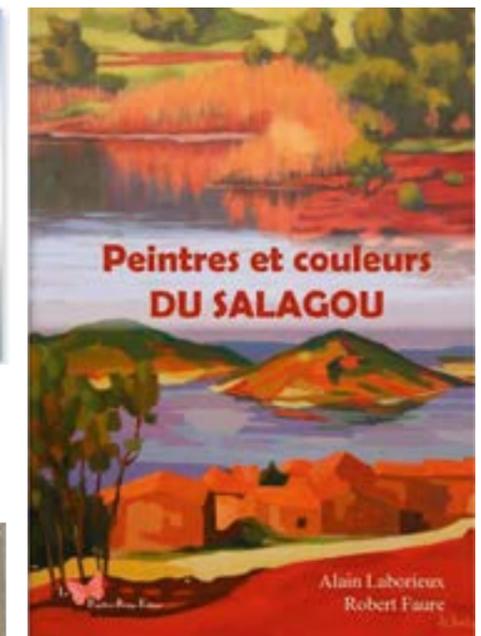


Dès 1827, Jean-Marie Amelin dessine les paysages pittoresques dans son « Guide du voyageur - Le Département de l'Hérault ».



Plus récemment, sous l'impulsion de Jean-Pierre Courdier, peintre à Octon, une trentaine de peintres ont présenté leur travail lors d'une exposition aux Villages des Arts et des Métiers d'Octon. À cette occasion a été publié « Peintres et couleurs du Salagou », par Alain Laborieux et Robert Faure (Le Papillon Rouge Éditeur, 2017). Cet ouvrage regroupe les

visions des artistes sur le territoire où souvent une photo vient en miroir des œuvres.



L'Association Parc « Pôle artistique Réseau Culturel » coordonne depuis 2002, en lien avec la municipalité d'Octon, Le village des arts et métiers, créé en 1995. Des artistes, graveurs, graphistes, dessinateurs, photographes, et des éditeurs, mais aussi une compagnie théâtrale occupent au total neuf espaces de travail. Des expositions sont régulièrement proposées dans la salle du village des arts et métiers. Des artistes sont accueillis en résidence de création, faisant résonance avec le paysage et les villages. PARC organise également des temps forts, des biennales à la visibilité notoire, Artpage, sur l'estampe et 2hors/2dans, consacré à tous les arts graphiques.

3.2

Le 7^e art et les tournages

Le Grand Site est reconnu « terre de tournage » pour les producteurs de cinéma, de clip ou de publicités.

Les scènes de plus d'une trentaine de films ont été tournées dans le territoire. Depuis quelques années, le Syndicat mixte travaille en collaboration avec Occitanie Film afin d'accompagner les équipes de tournage. Comme pour les manifestations, une charte permet de garantir la compatibilité des messages et des images avec l'esprit des lieux. Par ailleurs, elle incite à établir des partenariats avec les acteurs locaux (restauration, hébergement, transport de matériel, sécurité, toilettes...).

2004 : *RRRrrr* d'Alain Chabat
avec Gérard Depardieu et Jean Rochefort



2010 : *Toutes nos envies* de Philippe Lioret
avec Vincent Lindon et Marie Gillain



2021 : série *Les papillons noirs* de Bruno Merle et Olivier Abbou
avec Nicolas Duvauchelle, Niels Arestrup, Alice Belaïdi



2004 : *Narco* de Tristan Aurouet et Gilles Lellouch
avec Benoit Poelvoorde



2018 : *Qui m'aime me suive* de José Alcala
avec Daniel Auteuil, Catherine Frot



2022 : *Religion*
clip Tiken Jah Fakoly



Conclusion partie 1

La bigarrure géologique, la mosaïque du parcellaire agricole, la diversité des pépites patrimoniales, les nombreux usages ont pour corollaire la diversité des habitants, riverains et acteurs du Grand Site. Ce territoire habité, « ni musée, ni village dortoir », est bien vivant et cosmopolite.

L'identité du territoire est fondée sur la singularité du paysage et son histoire récente. La construction d'un barrage dans la vallée du Salagou et la naissance du lac en 1969 ont créé un nouveau paysage.

En 2003, le classement redonne à ce site éclaté une cohérence paysagère d'ensemble. Ce paysage récent, inédit, entre paradis perdus et échappées belles est en devenir. Comment utiliser le classement pour intégrer le choc et le dépasser, sans nier l'histoire du lieu ? Comment, face aux incertitudes, éviter la répétition de l'histoire ?

Pour répondre à ces questionnements, le territoire s'engage dans une Opération Grand Site, dont le fil conducteur est celui de la résilience. Résilience, autour du paysage protégé, pour retrouver une

cohérence fonctionnelle, esthétique, économique et sociale.

La deuxième partie du dossier, le bilan de cette Opération Grand Site met en avant comment l'engagement du territoire a permis de retisser des liens autour d'une histoire singulière, incarnée dans un paysage protégé. Relier habitants et visiteurs redonne au site une cohérence, un sens partagé, vecteur de développement durable. Ainsi en passant d'un paysage qui s'impose aux habitants, vers un paysage qui leur est propre, qui les fait vivre, ils s'en revendiquent les héritiers et ils sont fiers de le présenter aux visiteurs et de le transmettre à leurs enfants.

Des territoires contigus ont souhaité participer à cette dynamique. Le site classé du pic du Vissou et du Vissounel et leurs abords, s'étendant sur les communes de Mourèze, Cabrières et Péret, et le Site Patrimonial Remarquable de Villeneuve ont rejoint le projet du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze.





Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

04 67 44 68 86

info@lesalagou.fr

grandsitesalagoumourèze.fr

« À la mémoire de Serge Didelet, maire de Mourèze, Vice-Président qui a porté le Grand Site vers le label avec ferveur ».

Remerciements

Cette candidature a été rédigée, notamment, à partir du dossier de l'Opération Grand Site, de plusieurs documents et études et des apports de toute la communauté de travail (photos, remarques, relecture, notes...). Nous remercions, ici l'ensemble des partenaires qui ont contribué à la rédaction de ce dossier et l'équipe du Grand Site, élus et techniciens, d'hier et d'aujourd'hui.

Crédits photos :

Amelin Jean-Marie

Bouquet Gabrielle

Boutolleau Xavier

Brendle Eric

Charpentier Laure

Communauté de communes du Clermontais

Communauté de communes du Lodevois et Larzac

Conseil Départemental de l'Hérault

Delerue Gilles

Fillette Aurélien

Freytet Alain

Gregoire Didier

Halleux Bernard - APNHC

Hérault Tourisme

INPN

Kelous

Mairie de Cabrières

Marchal Jean-Christophe

Marmasse Alain

Meyer Jean-Michel - Azur Press

Palmyre Pinabel

Quin Hugo

Ravayrol Alain - La Salsepareille

Rivière Vincent

Robert Yannick

Sanz Murielle

Souche Georges

Viguié Jeanne

Von Mosel Maurice

